Martin Forst Remplaçante : Frédérique Deconchat Frédérique Deconchat: **Martin Forst:** J'ai 56 ans et vis en Limousin depuis près de 27 ans. Face à la désertification de notre Au plan professionnel je suis directeur d'un service ville et de notre région trop vite d'appui et d'accompagnement des entreprises régioentrainées dans une restructuranales à l'international. Je suis investi dans le monde tion imposée par les décideurs associatif où j'exerce, ou ai exercé, des responsabilités : de la grande Aquitaine, j'ai choisi parents d'élèves, aide au développement, sports et de m'associer à Martin Forst. loisirs, etc. Enfin, de 2001 à 2014, j'ai été conseiller Citoyenne active de Limoges sur municipal de Limoges. le plan culturel et international, Je candidate aux élections législatives car, comme de fière d'appartenir à notre belle nombreux citoyens, je ne me retrouve pas dans l'offre agglomération, je compte sur proposée par les partis pour notre territoire. vous pour nous soutenir dans C'est une candidature indépendante, non partisane, nos projets. financée sur mes deniers personnels. LIMOUSI

La loi NOTRe vécue :

Avocat

En profession libérale je reçois de plus en plus de consultations de gens qui sont mutés sur Bordeaux. Pour les plus favorisés il ne s'agit que d'un changement de lieu de vie. Pour les moins favorisés, se loger à Bordeaux est un parcours du combattant qui va entrainer une baisse de leur niveau de vie. Et Limoges se désertifie.

Commerçant

Depuis un an, à mon niveau de petit commerçant indépendant, j'ai plus de dix clients qui ont été mutés ou qui ont eu de meilleures opportunités de carrières ailleurs. C'est autant de familles qui ont été obligées de quitter à regret notre Limousin.

Retraitée

Avec la Nouvelle Aquitaine, je ressens beaucoup d'inquiétude. En effet, j'ai misé sur la location aux étudiants pour améliorer ma retraite. Que nous réserve l'avenir si les étudiants ne viennent plus ?

Universitaire

La Nouvelle Aquitaine c'est la «suppression de 40 emplois de jeunes chercheurs chaque année, l'arrêt des investissements sur les équipements scientifiques des laboratoires, une forte diminution des possibilités de mobilités internationales pour nos étudiants» (CA de juillet 2016)

Usager SNCF

Si au moins la fusion avait été préparée, particulièrement pour les liaisons Limoges-Bordeaux. Là il n'y a rien eu et nous devons faire 3 heures de train ou de voiture pour la moindre réunion. En fait, Bordeaux est aussi loin du Limousin que Paris.



Si vous souhaitez en savoir plus, participer à cette démarche ou nous soutenir :

forst.legislatives2017@gmail.com f forstlegislatives2017 87 06 15 81 14 63

UN DÉPUTÉ POUR LE LIMOUSIN!

La création des régions par les lois Defferre de 1982 était une des grandes modernisations du premier septennat de François Mitterrand.

De manière inexplicable et inattendue ces régions ont été supprimées en 2015. Les raisons sont fallacieuses : régions trop petites, grandes villes trop petites comparées aux villes italiennes, allemandes ou espagnoles, besoin de faire des économies... Les résultats catastrophiques!

Aujourd'hui nous vivons dans une région plus grande que l'Autriche (elle-même état fédéral composée de ... 9 régions !), les économies ne sont pas au rendez-vous et si Bordeaux se renforce c'est en grande partie grâce aux transferts de cadres et de décideurs venus de Limoges et Poitiers.

Dès 2014 d'anciens élus régionaux, dont Robert Savy, avaient alerté le président de la république de l'époque sur les risques de cette réforme et sur l'erreur de considérer que seule la taille d'une région influait sur sa capacité à assurer le développement de son économie et de son territoire. « Si le Limousin disparaissait comme collectivité territoriale, le prix à payer serait lourd ». Disaient-ils. Ils n'ont pas été écoutés.

Moins de deux ans après, nous y sommes : de nombreux services de l'état ont quitté Limoges pour Bordeaux, les élus et tous les cadres supérieurs du Conseil régional sont regroupés à Bordeaux, les agences et autres organismes suivent : Agence Régionale de Santé, Agence d'Innovation, Chambres consulaires, etc.

Et demain qu'en sera-t-il ? Disparition de l'Université de Limoges et intégration dans un pôle bordelais ? Perte du U du CHRU de Limoges ? Migration des pôles de compétitivité pour se rapprocher des décideurs régionaux ? Départ des centres de décision des entreprises qui font l'emploi dans la région ? Chute du marché de l'immobilier ? Fermetures de commerces et services ?

C'est au niveau national que cette loi a été votée, c'est au niveau national qu'elle doit donc être abrogée, modifiée ou tempérée ! C'est pourquoi je me présente à cette élection législative.

Élu, je déposerai une proposition de loi visant à abroger ou, à tout le moins, réviser les textes existants afin de limiter leurs effets les plus centralisateurs et négatifs pour notre territoire et sa capitale régionale. Je veillerai à ce que toutes les parties concernées soient réellement associées à cette réflexion en amont en m'appuyant, par exemple, sur l'organisation d'un référendum d'initiative partagée. La région doit vivre pour ses habitants, non pour de grands desseins technocratiques!

Renforcer Bordeaux, pourquoi pas... sacrifier Limoges, Non!